

Le Mag

de la CdC

Communauté de Communes des Sources de l'Orne

N° 0

DÉCEMBRE 2017



L'identité et le fonctionnement

Un projet de territoire

L'application des compétences

Pourquoi un journal ?

L'objectif est de vous présenter, habitants du territoire de communes parfois éloignées les unes des autres, avec un passé et un vécu différents les orientations choisies, l'avancée de projets, ou de toute information utile relevant des compétences de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne.

Le contexte politique évolue, les compétences dévolues aux uns et aux autres changent et se transforment, et il devient parfois compliqué d'identifier les acteurs et les interlocuteurs.

Il est primordial de communiquer aujourd'hui plus largement afin de mieux faire comprendre, afin de mieux expliquer les enjeux de l'évolution du territoire en 2017. Les réalisations, la gestion, bien sûr, mais également le travail sur l'identité et la promotion du territoire.

Ce numéro, un «hors-série» un peu particulier, a pour ambition de vous présenter les compétences rassemblées par la CdC à travers les intentions ou les projets développés dans ce cadre, et leur impact sur votre quotidien et votre qualité de vie.

Ainsi, chaque vice-président des 8 commissions a pris la plume pour en faire un état des lieux, et se projeter à court et moyen terme sur les perspectives envisagées.

Le fonctionnement de la CdC vous est également présenté pour comprendre comment se prennent les décisions et leur cheminement.

A l'avenir, rendez-vous sera pris pour revenir vers vous quatre fois par an.

Il ne s'agira pas d'abreuer de chiffres, de noyer le lecteur sous des termes techniques, mais réellement de s'ouvrir à vous, habitants, en vous informant de manière synthétique et accessible, en allant à l'essentiel.

À terme pouvons nous espérer créer un sentiment d'appartenance à un territoire plein d'atouts, que notre travail contribue à mettre en valeur et à développer, dans une perspective d'avenir et d'intérêt commun ? Et même s'il y a des sujets qui nous divisent, il y en a d'autres plus fondamentaux, qui nous rassemblent. L'avenir, c'est une intercommunalité bien comprise, partagée, et cet avenir c'est le nôtre, le vôtre, et celui des générations futures. Car la CdC, c'est vous ...

**Jean-Pierre Fontaine, président de la Communauté de Communes
des Sources de l'Orne**

Magazine publié par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, 2 rue Loutreuil, 61500 Sées - Service communication : communication@cc-sourcesdelorne.fr • Directeur de la publication : Jean-Pierre Fontaine • Rédaction : Eric Le Carvenec, Guy Cousin, Jean-Pierre Fontaine, Julie Gripon, Jean-Yves Houssemaine, Jean Leclerc, Damien Roger, Marc Richard, David Sabre, Jean-Paul Sauvaget, Paul Vinet - Photos : David Sabre • Crédit photos : CdC SO / libres de droits • Création de la maquette/ mise en page : David Sabre • Impression : Imprimerie Bémo graphic 02 33 82 83 84 • Dépôt légal : Décembre 2017 • ISNN 1950-1072 • Tirage : 7000 exemplaires • Reproduction, même partielle, interdite.



PEFC™
10-31-3162

Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

Une communauté de communes, c'est quoi ?

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne, créée par arrêté préfectoral du 7 décembre 2012 est issue de la fusion des communautés de communes des Pays de Sées, Mortrée, Essay et de la commune de Chailloué.

Soit à ce jour 24 communes et plus de 12.000 habitants.



Une nouvelle dynamique a été impulsée cet été avec en première action visible la création d'**un nouveau logo**, permettant ainsi d'identifier plus facilement la présence et l'action de la CdC au sein de votre quotidien.

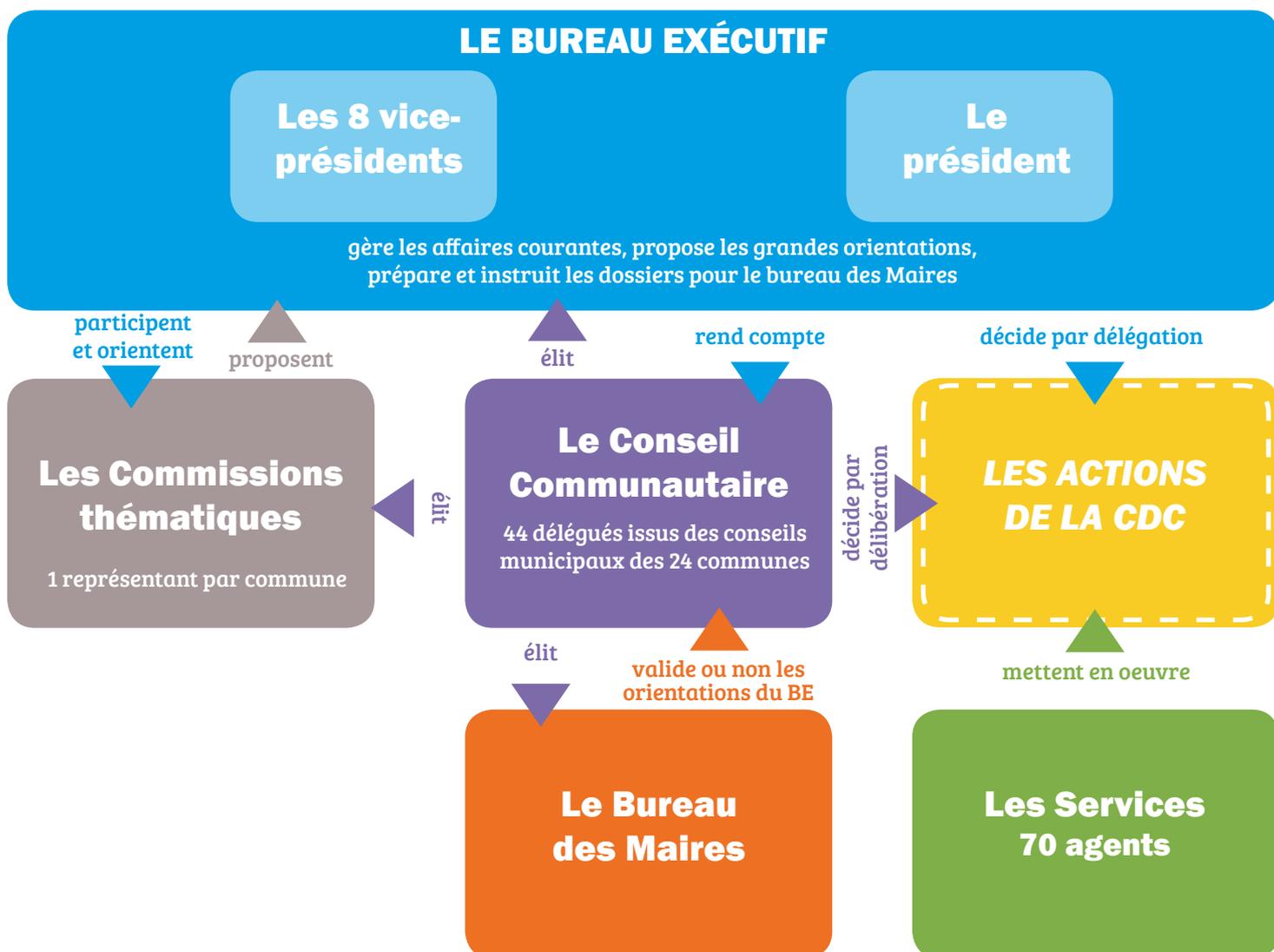
Une communauté de communes, pour qui ?

Les communes membres ont choisi de se rassembler pour créer la Communauté de Communes des Sources de l'Orne afin de **fédérer leurs actions de développement** en mobilisant des moyens financiers et humains plus importants, permettant ainsi de réaliser des aménagements, de mettre en place des équipements et des services qui n'auraient pas vu le jour autrement.

C'est par exemple la Maison Petite Enfance de Sées, la ré-ouverture de la boulangerie à Essay, mais aussi au quotidien l'entretien de voies publiques et la préservation d'un cadre de vie naturel.

C'est l'habitant et son futur qui est au coeur des préoccupations, dans le souci de l'intérêt commun.

Comment ça fonctionne ?



Une identité et des projets pour la CdC

Peu visible, floue dans ses axes de développement, la CdC n'a pas toujours été épargnée par les critiques. Il est aussi vrai que la jeunesse des structures intercommunales génère malheureusement souvent une méconnaissance de leur existence.

Des réalisations sont pourtant financées, voient le jour, la gestion quotidienne du territoire est bien concrète, mais ces actions ne sont que peu connues et reconnues.

Il paraît donc aujourd'hui important de **formaliser concrètement un projet de territoire et une identité affirmée**, à partir de valeurs partagées, de ce qui nous rassemble, habitants et élus de la CdC.

Ce qui apparaît finalement évident au regard d'un territoire riche de sa ruralité et faiblement peuplé comme le nôtre, c'est **un développement dit durable**...

Des territoires semblables au nôtre ont fait ce choix souvent depuis les années 2000, et en ont fait un axe de développement fort.

La CdC, au travers de projets réalisés durant ces dernières années faisait déjà du développement durable sans le savoir. Seulement le choix de l'inscrire de façon transversale dans l'exercice de ses différentes compétences est aujourd'hui acté.

D'accord, mais le « développement durable » qu'est-ce que c'est exactement ?

L'après-guerre et la croissance qui s'en est suivie nous a fait croire un moment que les ressources terrestres étaient illimitées, que l'homme pouvait y puiser sans compter pour donner libre cours à sa soif de consommation, et que ses actions étaient sans conséquences sur son environnement.

Nous savons aujourd'hui, et le constatons régulièrement, que cela n'est pas vrai.

Il est impératif de trouver maintenant un juste équilibre entre nature, activités humaines et vie collective, c'est-à-dire adopter une façon « durable » de gérer et de développer notre territoire.

Pour cela, **de la volonté et des actions cohérentes sont nécessaires** afin que tous puissent vivre dans, et de cet environnement, sain, préservé, et porteur de richesses.

Les retombées positives pour les habitants et le territoire sont multiples, même s'il faut éviter d'avoir une vision à court terme : les efforts et les investissements **mettent parfois du temps à être visibles** et prendre un tour concret.

La CdC c'est à la fois, des services de proximité au quotidien...



L'entretien de la voirie communale, des espaces verts, la propreté, l'éclairage public, le traitement des ordures ménagères...



L'achat de 4 commerces pour faire vivre les zones rurales, ici la boulangerie d'Essay en 2017.

- Les écoles (**entretien** des bâtiments, **financement** du matériel pédagogique, des sorties scolaires, **rémunération** des personnels...)
- La **Maison de la Petite Enfance** et le **Relais Assistantes Maternelles**, qui oriente et informe les parents et les assistantes maternelles.

Mais aussi une vision à long terme de l'aménagement et du développement durable du territoire avec comme objectif son indépendance énergétique



Appel à candidature en cours pour un **projet éolien en co-développement**, ouvert à la participation citoyenne. **L'objectif étant à terme**, en combinaison avec l'énergie produite par la centrale photovoltaïque en cours d'installation sur la commune du Château d'Almenêches, **l'autosuffisance énergétique de notre territoire**.

Installation de plusieurs **chaufferies bois** avec réseau de chaleur (MARPA de Morttrée, école d'Almenêches).

Création dès 2010 d'un **poste de technicien «rivières et bassins versants»** et mise en œuvre d'un programme de restauration et d'entretien des cours d'eau, et de **lutte contre le ruissellement et les inondations**.



Economies d'énergie : programme de remplacement des luminaires d'éclairage public vétustes et énergivores par des **éclairages LED**, étude pour rationaliser les heures d'éclairage, lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat visant à faire bénéficier les **propriétaires d'aides pour améliorer leur habitat**, et notamment pour les travaux de **lutte contre la précarité énergétique**.

Partenariat étroit avec le Syndicat Départemental de l'Eau et l'Agence de l'Eau pour veiller à la **préservation de la ressource en eau**, avec notamment le projet en cours de concrétisation d'**acquérir une exploitation agricole** située sur le périmètre d'une aire d'alimentation de captage à Sées **et d'y installer plusieurs jeunes agriculteurs en Agriculture Biologique**. Cela permettra ainsi non seulement de préserver notre ressource en eau mais aussi **créer jusqu'à 8 emplois** et une **possibilité de fournir en circuit court une alimentation de qualité** à nos cantines, notre MARPA ...



Les domaines d'intervention

La Communauté de Communes agit dans le cadre de domaines bien définis et limités qu'on appelle des compétences et qui sont précisément définies dans ses statuts.

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne a choisi d'exercer non seulement les compétences obligatoires qui lui reviennent, mais a décidé de prendre en charge également un maximum de compétences optionnelles et facultatives afin de remplir au mieux son rôle de structure de projet et de développement. A ce jour, les compétences exercées par la CdC et celles exercées par les communes la composant sont réparties ainsi :

CdC

- création et gestion des parcs d'activité (dont ZA du Pays de Sées)
- soutien au maintien et au développement de l'activité commerciale

- entretien et restauration des cours d'eau et lutte contre les inondations
- service d'assainissement non collectif (SPANC)
- assainissement des eaux usées
- réflexion et action dans le domaine de la transition énergétique

- modification des documents d'urbanisme en vigueur
- mise en oeuvre d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- mise en oeuvre d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- création, aménagement et entretien de la voirie communale revêtue et de ses dépendances (trottoirs, fossés, haies...)
- parc de stationnement
- éclairage public
- eau potable

- la CdC a délégué le ramassage et le traitement des ordures ménagères, des recyclables, la gestion des déchèteries à deux syndicats : le SITCOM à Argentan et le SMRTOM au Merlerault

communes

Développement économique



Environnement



Aménagement du territoire urbain



Voie et réseaux



Déchets



- demandes d'autorisation concernant le droit des sols : permis de construire, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme...
- lotissements résidentiels

- entretien de certains espaces verts sur le domaine privé de la commune
- effacement des réseaux basse tension et France télécom
- police du maire (arrêtés, salubrité publique...)

CdC

communes

- tourisme
- construction, entretien et gestion des nouveaux aménagements à vocation touristique, culturelle, sportive, et de loisirs

Tourisme culture, sports loisirs



- entretien et gestion des équipements existants (bibliothèque, école de musique, manifestations culturelles, gymnases, terrains de sports, camping municipal...)

PETITE ENFANCE :

- maison de la petite enfance à Sées
- Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- actions vers la parentalité

Enfance et jeunesse



JEUNESSE :

- centre de loisirs

- maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA) de Mortrée
- création d'une maison médicale

Solidarité



- CCAS
- banque alimentaire

- ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement pour les écoles maternelles et primaires publiques (réfection bâtiments, achat matériel pédagogique, entretien...)
- inscriptions scolaires (Sées) et dérogations

Scolaire et périscolaire



- périscolaire : cantine, garderie, Temps d'Activité Périscolaires (TAP)

Administratif



- état civil
- élections
- cimetière...

Concrètement, la CdC adapte ces compétences aux réalités du territoire en les transposant en commissions, au nombre de 8 actuellement, pilotées par un vice-président, qui leur donne une impulsion conforme aux directions définies en conseil communautaire.

Elles vous sont présentées pages suivantes... >>>

Développement économique

L'avenir de notre territoire est fondé sur le développement des entreprises, de l'agriculture et de l'emploi.



Notre mission d'élu est d'encourager et d'accompagner les acteurs économiques. Cela nécessite de redoubler d'énergie et faire preuve d'une solide volonté quand un chef d'entreprise est au stade du choix de l'implantation. **La Communauté de Communes se doit d'avoir une ou plusieurs offres à lui proposer.** Actuellement, celle-ci comprend **sept zones d'activités** sur les communes de Sées, Essay, Chailloué et Mortrée.

Notre point fort doit être la réactivité et pouvoir proposer une offre variée en terrain à construire, en bâtiments et bureaux à louer pour répondre au plus près et au plus vite aux attentes.

Nous sommes convaincus enfin que nous devons travailler plus étroitement encore avec nos chefs d'entreprises en renforçant les liens et les réseaux mais aussi accompagner le virage du numérique, par le **déploiement du très haut débit**. C'est une priorité et un enjeu en termes de compétitivité pour les entreprises, un levier de croissance.

Toutes ces initiatives doivent permettre de **renforcer notre attractivité** et ainsi offrir à tous nos administrés des perspectives d'un développement économique durable, profitable à toutes et à tous...

« nous devons accompagner le virage du numérique, par le déploiement du très haut débit »

Jean Leclerc, vice-président développement économique



Environnement

L'environnement est un enjeu majeur de notre société, et à plus forte raison sur notre territoire vert et rural, qu'il convient de protéger. Plusieurs aspects sont ainsi à prendre en compte : préservation de l'environnement et gestion des déchets.

Service Rivières :



- Organisation des actions sur les rivières (bassins Amont de l'Orne et de la Sarthe).
- Lutte contre les inondations (diagnostics, marchés des travaux lourds ou d'entretien)
- Lutte contre l'érosion des sols (programme de plantations de haies).
- D'autre part les aménagements entrepris depuis trois ans sur les rivières Thouanne et Sennevière se poursuivent. Un état des lieux sur l'Orne a été réalisé avant programmation de travaux.

+ d'info

Camille ROULLIER
Technicien Rivières et bassins versants
02.33.28.88.87 / 06.45.28.19.38
camille.roullier@cc-sourcesdelorne.fr

Service Assainissement non collectif :

- Diagnostic, conseils et suivi des réalisations d'installations d'assainissement individuel
- Organisation des marchés publics liés aux programmes de réfection des installations subventionnées par les agences de l'Eau.

+ d'info

Cédric LETORT
Technicien SPANC
02.33.26.31.16 / 06.72.53.25.93
spanc@cc-sourcesdelorne.fr

Service Déchets :

Le tri des recyclables est indispensable pour maîtriser les coûts. La CdC des Sources de l'Orne est adhérente à deux syndicats de ramassage et traitement des ordures ménagères à Argentan et Le Merlerault. Le service comprend deux volets :

1) Ordures ménagères :

- collecte, transport enfouissement des non-recyclables
- collecte et traitement des recyclables

2) Déchèteries : collecte, transport et recyclage

En juin dernier, le choix de construire une nouvelle déchèterie sur la zone d'activité a été validé.

Elle verra le jour dans le courant 2018.



Fiscalité :

Lors de la réunion de Conseil communautaire du 12 octobre 2017, devant la complexité de la mise en application, et le risque de nombreux recours de la part des usagers, la CdC a décidé d'abandonner le mode de paiement dit à la redevance, et d'**appliquer sur l'ensemble du territoire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).**

Cette taxe sera perçue avec les impôts fonciers par les services fiscaux. Elle tiendra compte du mode de ramassage pratiqué dans nos communes. Les taux sont votés par les élus, chaque année, pour recouvrer à l'euro près les sommes appelées par les Syndicats d'Argentan et du Merlerault.

Guy Cousin, vice-président environnement

Assainissement collectif

L'assainissement des eaux usées, appelé aussi communément « tout à l'égout » constitue un enjeu majeur en termes de santé publique et d'équilibre écologique.

Les **eaux usées proviennent de toutes les eaux d'une habitation** (toilettes, cuisine, lave-linge, douche, etc.). Il est donc impératif que ces eaux soient épurées, traitées, c'est-à-dire **nettoyées avant leur réinsertion dans la nature**, pour éviter la pollution des sols et des rivières, et surtout de la nappe souterraine dite phréatique dans laquelle elles retournent.

« Les différents réseaux d'assainissement totalisent plus de 72 kms de canalisations »

La CdC des Sources de l'Orne a pris à sa charge la compétence assainissement collectif en 2013, et dispose de **10 systèmes d'assainissement (stations d'épurations)** sur les 9 communes suivantes :

Almenêches, Chailloué, La Chapelle-près-Sées, Essay, Macé / Surdon, Montmerrei, Mortrée, Saint-Gervais-du-Perron, Sées.

En 2016, le nombre d'abonnés était de 3150 environ. Les différents réseaux d'assainissement totalisent un linéaire de **72,5 kms de canalisations** et de **26 postes de refoulement**.



+ d'info

Léonard MONNIER

Technicien Assainissement collectif
et Eau potable

02 33 31 22 21 / 07 87 69 95 96

leonard.monnier@cc-sourcesdelorne.fr

Projets en cours

- Extension du réseau d'assainissement de Mortrée jusqu'au hameau de Bonain.
- Création du système d'assainissement de Méday pour un raccordement de 63 habitations existantes et d'un lotissement de 10 parcelles.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement d'Almenêches et de Mortrée.

Projets futurs

Réalisation de diagnostic des réseaux d'assainissement afin de préparer un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux vieillissants sur les communes de Sées, Chailloué et Macé-Surdon.



Jean-Yves Houssemaine, vice-président assainissement collectif

Voirie et eau potable

La voirie est peut-être la compétence qui est la plus visible au quotidien, étant empruntée par nombre d'usagers dont il convient de faciliter les déplacements. L'eau potable bénéficie naturellement d'un soin tout particulier pour des raisons évidentes.

La CdC exerce la **compétence voirie** sur les routes communales revêtues, ce qui totalise sur les 24 communes un linéaire d'environ 400 km.

Cette compétence recouvre :

- L'entretien annuel sur revêtement, accotements et fossés, avec un renouvellement moyen sur 10 ans. Les entrées privées restent à la charge des riverains.
- La signalisation verticale et horizontale (panneaux indicateurs, peinture au sol)
- Les ouvrages d'art sous voirie
- L'entretien des espaces verts
- Le balayage des caniveaux
- L'éclairage public

« 400 km de linéaire sont à entretenir sur les 24 communes »



En 2017, outre le programme annuel d'entretien, la CdC a réalisé entre autre l'aménagement de la rue au Comte et de la RD 238 à Almenêches, les trottoirs rue Amesland à Sées ou l'aménagement de la place de La Bellière.

Pour 2018 sont envisagés des travaux d'aménagement à Saint-Gervais-du-Peron, Tanville et Sées, mais aussi le remplacement des éclairages mercure par des LEDS.

+ d'info

Régis ROLAND
Services techniques
06 78 83 67 35
st-dessourcesdelorne@orange.fr

Patrick TRONCHOT
Travaux et Voirie
02 33 28 28 31 / 06 87 11 71 72
patrick.tronchot@cc-sourcesdelorne.fr

Eau potable

La CdC exerce la compétence eau potable depuis 2015 sur une partie du territoire, à charge pour elle :

- Le prélèvement et le traitement
- La distribution d'eau potable
- L'entretien et le renouvellement des canalisations
- Les réseaux exploités en délégation de service public par les entreprises STGS et VEOLIA

Travaux 2017 :

Renouvellement de canalisations au Bouillon, connexion du hameau de Boisville au réseau de Sées.

Travaux 2018 : Renouvellement de canalisations en traversée de Mortrée, réhabilitation de châteaux d'eau, rue du Dr Hommey, rue Billy à Sées.



+ d'info

Léonard MONNIER
Technicien Assainissement collectif et Eau potable
02 33 31 22 21 / 07 87 69 95 96
leonard.monnier@cc-sourcesdelorne.fr

Paul Vinet, vice-président voirie

Affaires scolaires

La compétence «Affaires scolaires» couvre les écoles primaires (hors périscolaire).



L'une des priorités de la Communauté de Communes est de permettre aux élèves et aux enseignants des 7 pôles scolaires primaires publics du territoire de **bénéficier des meilleures conditions possibles en termes d'environnement et de moyens.**

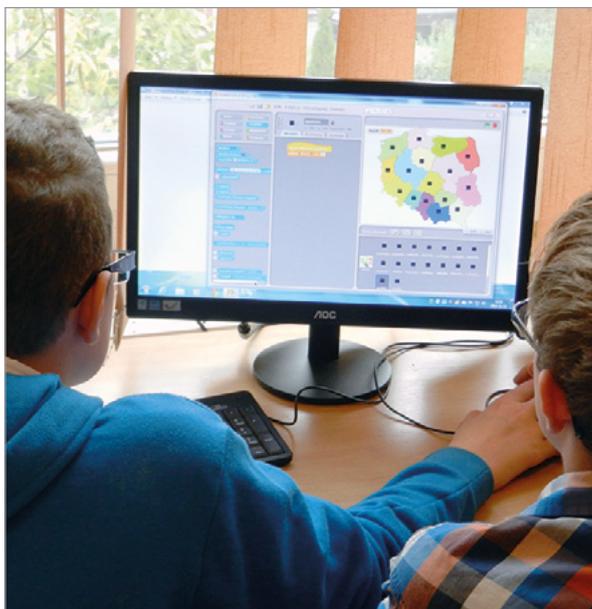
Cela passe par des **investissements conséquents, sur plusieurs années** : **Réfection et mise aux normes** des écoles Louis Forton et La Lavanderie à Sées, **construction d'un pôle scolaire** à Almenêches.

Le prochain pôle qui se verra entièrement rénové est le groupe scolaire Yvonne Sillière de Mortrée (permis de construire déposé, début des travaux

prévu pour 2018). C'est également l'**achat de mobiliers et de matériels informatiques**, indispensables à l'ère de l'école numérique, pour l'ensemble des écoles publiques de notre territoire.

La CdC veille également au **bon fonctionnement des écoles au quotidien** (petit entretien, eau, électricité, rémunération des personnels scolaires - ATSEM et agents d'entretien...) et alloue chaque année une somme par élève à chaque école, afin qu'elle puisse fonctionner (achat de matériels et fournitures, sorties pédagogiques etc).

Marc Richard, vice-président affaires scolaires



Tourisme

Le transfert de la compétence «tourisme» à la CdC au 1^{er} janvier 2017 offre l'opportunité d'une réflexion globale sur le territoire et la mise en place de projets à l'échelle des 24 communes, dont le premier guide touristique intercommunal du territoire a été l'illustration au printemps dernier.

La ville de **Sées et son patrimoine sont une réelle porte d'entrée** sur la découverte du territoire. En premier lieu la cathédrale, mais aussi le parcours historique qui verra son attractivité améliorée par l'obtention du **label touristique « Petite cité de caractère »**, dont le dossier est en cours.

« Une identité forte reste à valoriser autour du tourisme vert »

Une identité forte reste également à valoriser autour du tourisme vert. Les touristes sont très demandeurs de parcours de randonnées, plus particulièrement pédestres mais aussi VTT.

Un **travail de fond sur les chemins de randonnées est en cours** et permettra de proposer une offre concrète pour le début de la saison touristique 2018.

Une étude sera menée sur la création d'un **réseau de circuits touristiques thématiques** sur plusieurs communes.

L'effort sera mis aussi sur une **valorisation accrue des évènements touristiques** qui se dérouleront sur le territoire de la CdC en direction des visiteurs et des habitants sous forme d'une ou deux manifestations de plus grande ampleur portées par l'office de tourisme.

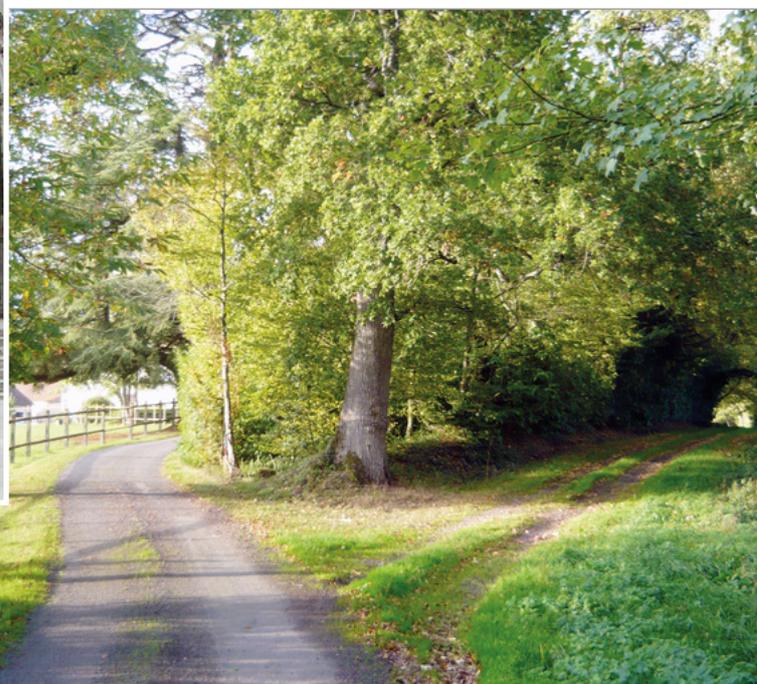
Ainsi **communiquer davantage vers l'extérieur pour fidéliser** des visiteurs venus sensiblement plus nombreux en 2017, **et attirer** d'autres catégories jusqu'ici peu touchées (familles, couples, sportifs, urbains...) sera **une nécessité**.

L'office de tourisme peut ainsi envisager à terme se positionner en metteur en scène d'un territoire dont l'attractivité devrait s'en trouver renforcée.

Jean-Paul Sauvaget, vice-président tourisme

+ d'info

Office de Tourisme des Sources
de l'Orne
02 33 28 74 79
tourisme@cc-sourcesdelorne.fr



Finances

Il s'agit principalement d'étudier les projets d'investissements proposés en Conseil Communautaire, d'en rechercher les financements puis de définir les conditions financières à réunir pour pouvoir les concrétiser.

Les finances gèrent le budget principal et 8 budgets annexes. En 2017, cela équivaut à un budget équilibré à 12 501 446 € en fonctionnement et 11 220 102 € en investissement.

Divers investissements sont en cours et à l'étude, en particulier sur des **domaines de développement durable** (photovoltaïque, éolien ...). Nous avons bon espoir que tous ces projets en cours ou à venir puissent se réaliser.

Affaires sociales

La compétence «Affaires sociales» exercée par la CdC se concrétise actuellement par :

La Maison de la Petite Enfance (MPE) à Sées, peut accueillir jusqu'à 25 enfants simultanément. D'importants travaux y ont été réalisés cet été.

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Ce service gratuit favorise la rencontre et les échanges des assistantes maternelles, des parents et des enfants accueillis.

Il vise en particulier à valoriser l'accueil chez les assistantes maternelles et à accompagner les familles du territoire dans leur recherche d'un mode d'accueil.

- Des «actions parentalité» régulières permettent de rencontrer d'autres familles, d'avoir des temps d'échanges avec des professionnels



de la petite enfance ou de partager des temps de jeux, de socialisation avec son enfant.

- Les ateliers d'éveil sont itinérants pour permettre à l'ensemble des assistantes maternelles et des enfants de bénéficier de ces temps de jeux et de rencontre. (A ce jour sur Aunou / Orne, Mortrée, Sées, Tanville)

+ d'info

Carine LECHAT : 02 33 32 22 27
petite-enfance-paysdesees@orange.fr
Marion LEMAITRE
06 79 74 14 30
ram-sdlo@orange.fr

La MARPA : Maison d'Accueil Rurale de Personnes en Autonomie

C'est une petite unité de vie d'une capacité d'accueil de 24 résidents autonomes, située au cœur de Mortrée. Chaque résident peut ainsi disposer d'un appartement qu'il aménage à son goût et avec son mobilier, tout en bénéficiant d'un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne. Elle propose des animations diversifiées et adaptées, ainsi qu'une restauration collective. Quelques places sont encore disponibles.

+ d'info

Francette PAISANT : 02 33 12 97 54
marpa-dupays-demortree@orange.fr

Une future Maison de Santé :

Après un travail important des professionnels de santé, validé par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé), le projet immobilier verra le jour, sur Sées. Prochaine étape : appel à candidature pour choisir un architecte. Par la suite, ce pôle principal sera coordonné avec des pôles annexes, mis en place dans d'autres communes de la CdC.

Damien Roger, vice-président finances, affaires sociales

Depuis début 2017, la compétence «Urbanisme» a été transférée à la Communauté de Communes des Sources de l'Orne : l'étude et l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) vont ainsi être réalisées.

Un PLUI est un **document de planification à l'échelle intercommunale** qui définit les règles pour qui veut construire, modifier, transformer, réhabiliter, agrandir une construction.

L'élaboration d'un PLUI servira également à **s'interroger sur le développement du territoire** de la communauté de communes pour les 10 à 15 ans à venir.

« un PLUI servira également à s'interroger sur le développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir »

Avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, le PLUI s'élaborera en 5 phases :

1. Une analyse et un diagnostic
2. L'élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : il établit la feuille de route pour préparer le PLUI.
3. Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui permettront de préciser les possibles aménagements à réaliser sur des secteurs précis.
4. L'établissement du dossier PLUI
5. Le conseil communautaire arrête le projet et le présente aux services de l'Etat

Les PLU communaux existants restent applicables jusqu'à l'élaboration du PLUI, les **maires continuant à délivrer les autorisations d'urbanisme** en s'appuyant sur leur PLU communal.

Eric Le Carvenec, vice-président urbanisme



ALMENÊCHES
AUNOU-SUR-ORNE
BELFONDS
LA BELLIERE
BOISSEI-LA-LANDE
BOITRON
LE BOUILLON
BURSARD
LE CERCUEIL
CHAILLOUÉ
LA CHAPELLE-PRÈS-SÉES
LE CHÂTEAU-D'ALMENÊCHES
ESSAY
LA FERRIÈRE-BÉCHET
FRANCHEVILLE
MACÉ
MÉDAVY
MONTMERREI
MORTRÉE
NEAUPHE-SOUS-ESSAI
SAINT-GERVAIS-DU-PERRON
SAINT-HILAIRE-LA-GÉRARD
SÉES
TANVILLE